

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

Déclaration du groupe Outre-mer

L'information est désormais partout ; pas seulement sur nos télévisions mais sur nos portables, nos ordinateurs et nos réseaux sociaux. Mais sommes-nous pour autant mieux informés qu'avant ?

La possibilité offerte à tous de diffuser des informations sur les réseaux sociaux suscite interrogations et même des peurs avec le phénomène des fake news. Pourtant, avant même l'apparition des réseaux sociaux les fausses nouvelles étaient propagées.

Cet avis a bien mis en relief l'importance de cette question et plus généralement de la mutation actuelle du monde des médias.

Les préconisations méritent d'être largement diffusées car de nombreux médias privés s'inscrivent dans des logiques purement marchandes en favorisant des programmes et émissions sensationnalistes pour augmenter leur audience.

C'est la raison pour laquelle l'éducation aux médias est une question importante et il faut que ces outils continuent à être une vraie source d'enseignement.

Dans un tel contexte, l'audiovisuel public a un rôle fondamental cet avis le met bien en exergue. Il s'agit de « l'obligation d'informer, d'éduquer, de divertir, de proposer une programmation diversifiée et pluraliste qui reflète la diversité de la société française ».

Pour les Outre-mer, la mention de la « diversité de la société française » a un écho particulier dans le contexte actuel. En effet, le 19 Juillet dernier, le Premier ministre a annoncé la suppression de France Ô qui couvre l'actualité des Outre-mer.

Prétextant sa faible audience, son utilité de service public semble avoir été complètement ignorée par le gouvernement. Pourtant cette chaîne publique est un outil de promotion et de valorisation de la diversité des Outre-mer, formidable instrument pour faire taire discriminations et discours stéréotypés sur les Outre-Mer. De nombreuses voix se sont élevées contre cette décision et notamment celle la Délégation Outre-mer du Sénat.

Dès lors, il est essentiel que dans le paysage audiovisuel français l'ensemble des territoires de la République soit visible.

Le groupe de l'Outre-mer partagent les préconisations particulièrement la première invitant l'État à créer des instances nationales et régionales afin de coordonner l'action des principaux acteurs de l'éducation aux médias.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.